
Accompagnement d'un site de compostage partagé

Cc Vezouze en Piémont

38, Rue de Voise
Bp 8
54450 Blâmont
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Isabelle Paskiewicz
tri@cc-vezouze.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes de la Vezouze a mis en place la redevance incitative en janvier 2011 afin de maîtriser ses coûts de gestion du service OM et les tonnages de déchets. En parallèle, elle a choisi d'accompagner sa population dans son geste de réduction des déchets en s'engageant dans un programme de prévention des déchets. L'action principale a été d'inciter et perfectionner la population au compostage. Afin de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès, un site partagé au pied d'un ensemble d'immeubles de 30 appartements au total a été installé.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif n'est pas quantitatif, les quantités évitables étant anecdotiques en regard de la taille du territoire. Le but était donc que les locataires utilisateurs s'approprient les composteurs et deviennent indépendants quant à leur gestion quotidienne avant la fin du PLP, et puissent se passer de l'animatrice du programme.

Résultats quantitatifs

- 15 foyers utilisent les composteurs sur les 30 appartements, ce qui représente 25 personnes.
- une enquête au porte-à-porte a mis en évidence un évitement de 1,5 tonnes de déchets sur l'année

Résultats qualitatifs

- satisfaction des usagers qui se voient offrir une solution pour leurs déchets de cuisine
- le compost obtenu est de très bonne qualité pour les usagers
- création d'un lien social entre les habitants, qui pour certains ne se connaissaient pas avant la mise en place des composteurs
- un compostage de bonne qualité, bien réalisé, qui permet d'utiliser le site pour des démonstrations grand public
- les usagers sont (presque) autonomes au bout de 2 ans

MISE EN OEUVRE

Planning

- novembre 2011 : présentation du projet et demande d'autorisation d'installation du site à l'OPH et à la commune de Blâmont

- janvier 2012 : présentation du projet aux locataires
- mars 2012 : signature de la convention entre la communauté de communes, la commune et l'OPH
- mars à juin 2012 : rédaction et signature des chartes d'utilisation par les locataires
- juin 2012 : mise en place des composteurs et début des apports

Moyens humains

- une animatrice du PLP formée en compostage
- le Président de la Communauté de Communes, l'agent de développement, le maire de la commune et le Président de l'OPH pour la rédaction et la signature de la convention de partenariat
- 2 personnes référentes parmi les locataires

Moyens financiers

- temps de personnel : 0,33 ETP sur 2011 et 2012 pour la préparation du projet et la surveillance du site après mise en route
- achat des 3 composteurs et petit matériel (griffe de jardinage, pelle, tamis, signalétique) : 400 €
- broyat : donné par la commune qui loue un broyeur régulièrement pour élagages

Moyens techniques

- une personne formée au compostage (ici l'animatrice du PLP) pour guider les usagers
- formation au compostage partagé offerte par l'ADEME

Partenaires mobilisés

- ADEME pour l'aide au financement du PLP et à l'achat de matériel, pour les diverses formations au compostage pour les agents de collectivités
- la commune de Blâmont pour l'autorisation d'installation et la fourniture du broyat
- l'OPH pour l'autorisation d'installation et l'autorisation d'affichages dans les bâtiments

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce type d'action est tout-à-fait reproductible. La seule contrainte est la disponibilité d'un broyat de bonne qualité, condition sine qua non pour que le site fonctionne correctement.

Recommandations éventuelles

- avoir à disposition un broyat de bonne qualité
- la présence d'un tiers (ici l'animatrice du PLP) rassure les usagers encore 4 ans après, même s'ils pourraient être autonomes

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | COLLECTIVITES LOCALES | ADMINISTRATION PUBLIQUE | BIODECHET

Dernière actualisation

Décembre 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE
valerie.lambotte@ademe.fr
Direction régionale Grand Est